

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les habitants sollicités pour définir les zones de production



La mairie mise beaucoup sur l'installation de panneaux solaires, comme ici, à proximité de Bordeaux-Lac. FABIEN COTTEREAU / SÖ

La mairie de Bordeaux vient de lancer une campagne de consultation des habitants, afin de développer les zones de production d'énergies renouvelables

Bordeaux, terre de panneaux solaires et de production d'autres énergies renouvelables ? C'est en tout cas la volonté de la mairie qui vient de lancer une campagne de consultation à destination des habitants de la capitale girondine. L'objectif est simple : associer les Bordelaises et Bordelais aux réflexions et décisions du projet « Ville solaire ».

Pour ce faire, Pierre Hurmic et son équipe décrivent, sur le site participation.bordeaux.fr, le contexte de cette consultation : les habitants peuvent aider à cartographier les Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR). Ces zones « visent à identifier et à planifier sur un territoire donné l'ensemble des espaces propices à la production d'énergies décarbonées », afin de réduire les coûts et les délais. Concrètement, une fois inscrit, chacun pourra partager ses observations sur le site Internet.

Cette opération s'inscrit dans une démarche écologique de la mairie, qui souhaite atteindre 41% d'autonomie énergétique issue du renouvelable pour ses bâtiments municipaux d'ici 2026. La Ville de Bordeaux souhaite se réappropriier les endroits déjà artificialisés – comme « les délaissés routiers et autoroutiers, les voies ferrées et fluviales ou encore les parkings extérieurs existants de plus de 1 500 mètres carrés » – afin d'y installer des panneaux solaires. La mairie table aussi sur d'autres filières d'énergies renouvelables : biomasse, géothermie, biogaz, hydraulique...

La consultation s'est ouverte le 1^{er} avril et se terminera à la fin du mois, le 30 avril.

Publié le 15/04/2024 – Sud-Ouest